



AVIS AU PUBLIC
ENQUETE PUBLIQUE – COMMUNE DE SALLES D'ANGLES

Par arrêté n°2018-04, en date du 24 janvier 2018, le Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Salles d'Angles. La révision vise à étendre la zone d'activités pour l'installation de nouvelles entreprises, prendre en compte les dispositions de la loi Engagement National pour l'Environnement et de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, et répondre aux enjeux du développement communal.

L'enquête publique se déroulera du mardi 27 février 2018 au vendredi 30 mars 2018 inclus.

Le public est invité à consulter le dossier de révision du P.L.U. et à faire part de ses observations, propositions et contrepropositions :

- Au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac : 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
 - o Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8 heures 30 à 12 heures 15 et de 13 heures 45 à 17 heures 30,
 - o Le vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 15 et de 13 heures 45 à 17 heures.
- A la mairie de Salles d'Angles : 3 Place André Hitier 16130 Salles d'Angles
 - o Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 heures à 19 heures
- Sur le site internet de Grand Cognac : www.grand-cognac.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de révision du P.L.U. pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de Grand Cognac et à la mairie de Salles d'Angles aux dates et heures indiquées ci-dessus. Elles pourront également être adressées par mail (plu-sallesdangles@grand-cognac.fr) ou par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. JOUIN Jean-Pierre
Enquête publique du PLU de Salles d'Angles
Hôtel de Communauté - Grand Cognac Communauté d'agglomération
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 COGNAC

Monsieur JOUIN Jean-Pierre, désigné commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Poitiers, sera présent pour recevoir le public :

- **Mardi 27 février de 9h00 à 12h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac** - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
- **Vendredi 2 mars de 16h00 à 19h00 à la mairie de Salles d'Angles** - 3 Place André Hitier 16130 Salles d'Angles
- **Lundi 12 mars de 16h00 à 19h00 à la mairie de Salles d'Angles** - 3 Place André Hitier 16130 Salles d'Angles
- **Mercredi 21 mars de 16h00 à 19h00 à la mairie de Salles d'Angles** - 3 Place André Hitier 16130 Salles d'Angles
- **Vendredi 30 mars de 14h00 à 17h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac** - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés au siège de Grand Cognac, à la mairie de Salles d'Angles et sur le site internet de Grand Cognac, à l'issue de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Bérangère ROUSSEAU, chargée de mission PLUi à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (05.45.32.79.63 – berangere.rousseau@grand-cognac.fr).

